# Déclaration des droits du fleuve Adour.

# Adour, Aturri, Ador…

# Trésor Naturel et Culturel menacé du Sud-Ouest de la France

CONSIDÉRANT que les fleuves et les rivières sont des communs essentiels à toute vie en soutenant une immense diversité d’espèces et d’écosystèmes, en alimentant les zones humides et autres habitats aquatiques avec de l'eau en quantité suffisante, en fournissant des nutriments vitaux aux estuaires côtiers et aux océans, en transportant les sédiments vers les deltas fluviaux, et en remplissant d'autres fonctions écologiques essentielles ;

CONSIDERANT que l’ensemble des cours d'eau joue également un rôle essentiel dans le fonctionnement du cycle hydrologique de la Terre, et que la viabilité des fleuves et des rivières à jouer ce rôle dépend de nombreux facteurs, dont le maintien des bassins hydrographiques, des espaces de bon fonctionnement et la réduction voire l'effacement d'aménagements et le maintien des zones humides environnantes ;

RECONNAISSANT que pour satisfaire leurs propres besoins, les humains sont dépendants des rivières et des fleuves, que ceux-ci constituent le support de la vie humaine en fournissant de l'eau de qualité et en abondance, une terre fertile, des sources de nourriture pour des milliards de personnes, des usages culturels et de loisirs ;

CONSTATANT que les conditions d’existence et d’évolution des rivières et des fleuves font l’objet d’une influence croissante de la part des humains et que de trop nombreux aménagements perturbent leur fonctionnement naturel ;

ALARMES par les pollutions importantes des rivières et des fleuves en raison du caractère excessif de l'exploitation des ressources naturelles et de certains modes de production et consommation (activités industrielles, agricoles, eaux usées insuffisamment traitées …) ;

CONSTATANT que l’exploitation et la marchandisation excessives des ressources naturelles des rivières et des fleuves constitue une menace aux conséquences inégales selon les milieux naturels et les zones d'habitats ;

CONSTATANT que les lois nationales et internationales relatives aux cours d’eau sont largement inadaptées pour protéger la santé intégrale des fleuves, rivières et bassins fluviaux, et que ces lois ne parviennent pas non plus à garantir aux générations actuelles et futures, aux autres espèces ainsi qu'aux écosystèmes, un approvisionnement adéquat en eau potable pour répondre à leurs besoins de base ;

GUIDÉS par la reconnaissance croissante à travers le monde de droits inhérents aux écosystèmes aquatiques, notamment en Équateur par la voie constitutionnelle pour la Nature dans son ensemble, en Aotearoa (Nouvelle-Zélande) par la voie législative pour le fleuve Whanganui, aux États-Unis pour des écosystèmes aquatiques et au Canada pour la rivière Muteshekau-shipu-Magpie par la voie d’ordonnances et de résolutions municipales, en Inde et en Colombie par la voie jurisprudentielle ;

GUIDÉS en outre par les initiatives en Europe en faveur des droits de la nature, notamment en Espagne pour la lagune Mar Menor, en Angleterre pour la rivière Ouse et en France avec les Déclarations des droits du Tavignanu (Corse) de la Têt (Pyrénées Orientales), des Salines (Martinique) et de l’Arc (Bouches du Rhône), ainsi que la reconnaissance des requins et tortues marines comme entités naturelles juridiques dans la Province des Îles Loyauté en Nouvelle-Calédonie ;

CONSTATANT qu’un nouveau paradigme est en train d’opérer dans le monde afin de reconnaître la Nature non plus comme un objet d’appropriation mais comme un sujet de droit qui doit être préservé pour sa valeur intrinsèque, pour les sociétés humaines actuelles et les générations futures ainsi que pour les autres formes de vie, impliquant de concevoir différemment les rapports qui unissent les êtres humains, les écosystèmes et les espèces.

## Adour, Aturri, Ador, permet…

## Un voyage à travers l'histoire et la nature du sud-ouest de la France

Adour, majestueux fleuve du sud-ouest de la France serpente sur environ 335 kilomètres à travers le piémont des Pyrénées et les plaines du sud de l'Aquitaine avant de se jeter dans l'océan Atlantique. Ce fleuve est bien plus qu'une simple voie d’eau ; il est un témoin vivant de l'histoire, un sanctuaire pour la biodiversité et une source d'inspiration culturelle.

Adour traverse des espaces naturels privilégiés, d'une richesse exceptionnelle. Ses rives sont bordées de forêts alluviales, de prairies humides et de roselières qui abritent une faune et une flore menacées. Les zones humides de la plaine d'Adour sont des réservoirs de biodiversité, où l'on peut voir le Pigeon ramier, ici appelé Palombe, les Grues et Oies cendrées, la Cigogne blanche ou l’Aigle botté, migrateurs historiques, parfois devenus résidents hivernaux du fait du réchauffement climatique. Loutres et Desmans des Pyrénées peuplent aussi ces lieux. Dans ce royaume, les insectes ont aussi leur place comme les libellules. Ces milieux naturels jouent un rôle crucial dans la régulation des inondations et la purification de l'eau.

Les prairies humides offrent également un habitat idéal pour de nombreuses espèces végétales rares, comme l'Orchis des marais et le Nénuphar jaune. Les forêts alluviales, quant à elles, sont peuplées de Chênes, de Frênes et de Saules. Ils forment un écosystème complexe et riche en biodiversité. La conservation de ces milieux est essentielle pour maintenir l'équilibre écologique de toute la région.

Adour est aussi le lieu de croissance ou de reproduction de poissons migrateurs emblématiques, notamment le Saumon atlantique, l'Alose feinte et la Lamproie. L’Anguille se reproduit dans la mer des Sargasses et ce sont ses alevins, les Pibales qui après avoir traversé l’océan remontent son cours vers les lieux où elles vont se transformer. Chaque année, ces espèces effectuent des périples extraordinaires entre océan et rivières où elles se reproduisent. Le Saumon atlantique, en particulier, est un symbole internationalement connu de la richesse écologique d'Adour. Les efforts de conservation et de restauration des habitats aquatiques ne permettent malheureusement plus de maintenir ces populations à cause des défis imposés par les activités humaines.

Les poissons migrateurs d'Adour sont également la clé de voûte de l'écosystème fluvial. Leur migration annuelle joue un rôle crucial dans la chaîne alimentaire. La protection des corridors de migration et la suppression des obstacles à la remontée des cours d'eau sont des actions prioritaires pour garantir la survie de ces espèces emblématiques.

Truites fario, mais aussi arc-en-ciel, brochets, carpes, gardons et verrons sont aussi, de façon plus habituelle dans les cours d’eau français, les hôtes de ces eaux. Malheureusement, Adour n’échappe pas à l’invasion par le Silure…

La présence historique de ces poissons a permis le développement d’une activité de pêche professionnelle par les habitants des barthes, ces zones basses riveraines du fleuve, soumises aux caprices des débits et de la pluviométrie. Leur embarcation traditionnelle était le couralin

L'histoire d'Adour est intimement liée à celle des peuples qui ont vécu sur ses rives. Depuis l'Antiquité, le fleuve a été une route commerciale et une source de subsistance. Romains, puis Wisigoths et Francs, ont laissé leur empreinte sur cette région. Au Moyen Âge, les villes de Bayonne et Dax deviennent des centres économiques prospères grâce au commerce fluvial. Les gabarres ou galupes, ces bateaux à fond plat, transportaient le sel, le vin et d'autres marchandises le long d'Adour, reliant les Pyrénées à l'Atlantique.

Des vestiges archéologiques attestent l'importance du commerce fluvial sur Adour dès l'époque romaine. Les amphores retrouvées témoignent du transport de vin et d'huile, produits phares de la région. Au fil des siècles, Adour a également été le théâtre de nombreux événements historiques, tels que les batailles entre les seigneurs locaux, les invasions par les Normands ou les traversées de la région par des armées impliquées dans les différents conflits franco-espagnols comme la célèbre bataille de Roncevaux.

## Permet aussi la découverte d’une Culture Riche et Diversifiée

Adour a également nourri une culture riche et diversifiée. Les traditions basques et gasconnes se rencontrent et se mélangent le long de ses rives. Les fêtes de Bayonne, célèbres dans toute la France, sont un témoignage vivant de cette culture vibrante. La gastronomie locale, avec ses produits du terroir tels que le jambon de Bayonne, les vins de Gascogne et les produits de la pêche, est un véritable régal pour les sens.

La musique et la danse occupent également une place centrale dans la culture locale. Les chants basques et les danses gasconnes rythment les festivités et perpétuent les traditions ancestrales avec les échassiers landais. Les courses de vaches landaises et les parties de pelote basque, sports emblématiques, illustrent l'attachement des habitants à leur patrimoine culturel.

Adour a inspiré de nombreux artistes et écrivains. Les paysages enchanteurs et la vie le long du fleuve sont des thèmes récurrents dans la peinture et la littérature régionales. Des poètes comme Francis Jammes et des peintres comme Léon Bonnat ont puisé dans la beauté d'Adour pour créer des œuvres intemporelles.

Les récits de pêche, les légendes locales et les descriptions des paysages fluviaux, autant de témoignages de l'influence d'Adour sur la création artistique. Les musées locaux, tels que le Musée Bonnat-Helleu à Bayonne, offrent un aperçu fascinant de ce patrimoine culturel et artistique.

# C’est pourquoi, nous, Collectif des associations de défense de l’environnement 64-40 affirmons qu’…

Adour est bien plus qu'un simple fleuve. Elle est le cœur battant d'un patrimoine naturel, historique et culturel d'une richesse incommensurable. Protéger et célébrer Adour, c'est honorer sa nature, ses espaces naturels et les générations passées et futures qui continuent de vivre en harmonie avec ce trésor du sud-ouest de la France.